

DÉCHETS : ET SI ON RÉDUISAIT...



Nadine Dardier, de Scaër, fait partie des témoins volontaires pour réduire ses déchets. Une opération de l'Ademe, relayée localement par la communauté de communes. En avril, Nadine ne changera pas ses habitudes mais pèsera ses poubelles à l'aide d'un appareil (un crochet et un compteur) remis mardi soir. En mai et juin, elle essaiera d'autres habitudes et pourra comparer. *Page 15*

Réduire les déchets. Ils testent pour vous !

« En avril, ne change pas tes habitudes d'un fil et pèse tes déchets. En mai et juin, réduis s'il te plaît ». C'est ce que demande la Cocopaq à 30 foyers témoins volontaires.

Mardi soir, au Coat-Kaër, une trentaine de personnes, représentant une vingtaine de foyers, ont participé à la réunion d'information. L'opération est lancée !



Ils viennent de toutes les communes du pays de Quimperlé. Ils sont jeunes parents, retraités ou d'âges intermédiaires. Ils s'intéressent à l'environnement mais certains ne sont pas forcément performants en la matière, dans leurs pratiques. Ils se sont portés volontaires pour être les 30 foyers témoins de l'opération de réduction des déchets. Une initiative de l'Ademe (agence

de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), relayée localement par la Cocopaq (communauté de communes du pays de Quimperlé). Mardi soir, la plupart ont participé à la longue réunion d'information et de formation (au remplissage des questionnaires) organisée, au Coat-Kaër. Chacun a pu poser des questions sur la démarche, les ren-

seignements à donner...

Opération de communication

Leur mission, puisqu'ils l'ont acceptée ? En avril, peser leurs déchets, sans changer leurs habitudes. En mai et juin, adopter quatre nouveaux gestes et continuer à peser pour voir l'évolution. Et pendant l'opération, en parler à droite, à

gauche. La Cocopaq souhaite défendre l'environnement et que ça se sache ! Voilà des relais tout trouvés...

Réduire de 5 kg par an et par personne

Quoi qu'il en soit, il est vrai qu'on peut aisément réduire ses rejets et, en même temps, économiser de l'argent. Actuellement, en France,

nous rejetons 350 kg par an et par habitant. Pas loin d'1 kg par jour. Le Grenelle de l'environnement, ces négociations nationales entre les divers acteurs impliqués dans ce domaine, ont fixé pour objectif de réduire les déchets de 5 kg par an et par personne d'ici 2015. C'est jouable, tellement nos comportements sont parfois absurdes, sans intérêt financier toujours évi-

dent. Dictés qu'ils sont par les pratiques du commerce et de l'industrie, d'envies suscitées plus que de besoins véritables. A partir de mai, une trentaine de foyers des environs éviteront les produits suremballés et autres habitudes de consommation qui, au fond, n'ont guère de sens.

David Cormier

Pratique. Dix gestes utiles

Pendant les courses

1. Choisir le bon conditionnement et le bon produit (produit en vrac, produit réutilisable à l'inverse des jetables, produit en éco-recharge, produit avec peu d'emballage, produit concentré...).

2. Préférer les sacs réutilisables pour transporter les achats.

À la maison

3. Indiquer le Stop pub sur la boîte aux lettres.

4. Limiter les impressions (n'imprimer que si c'est indispensable et en recto verso).

5. Boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille.

6. Économiser les piles en réduisant les temps de consommation ou en utilisant des piles rechargeables.

7. Réutiliser ce qui peut l'être à la maison ou via des structures de type recyclerie, ressourcerie, Emmaüs, Envie...

8. Fabriquer du compost.

Pour aller plus loin

9. Choisir des produits avec des labels environnement.

10. Gestes alternatifs (faire ses yaourts, etc.).

« Hallucinant le nombre de sacs qu'on peut jeter »

« J'ai appris l'opération dans la presse. J'ai la curiosité de savoir combien on peut jeter chaque semaine. Surtout quand arrive un nouveau-né ! C'est hallucinant, le nombre de sacs, de couches... Et puis faire attention, c'est important pour l'environnement, et donc pour nos gosses ». Sophie Delval habite Locunolé. Elle s'est portée volontaire, avec son mari Nicolas, pour participer à l'opération de réduction des déchets. « Des gens disent que, sous prétexte qu'on paie le ramassage des ordures ménagères, on n'a pas à trier ! », raconte-t-elle, un brin agacée par ces comportements.

« Plus facile d'avancer à plusieurs »

Sophie procède déjà au tri sélectif, depuis trois ou quatre ans. Mais elle sait qu'elle peut faire beaucoup mieux. « Et c'est plus facile d'avancer à plusieurs », en contact avec d'autres personnes qui font la même démarche, en échangeant ses expériences, ses petits trucs. Un peu comme arrêter de fumer, en fait.

« Je ne pense pas que ce sera trop contraignant. C'est moi qui fais les courses et mon mari qui va peser en jetant les poubelles ». Elle a déjà quelques idées pour diminuer ses déchets. Faire un peu de com-



Sophie Delval ne comprend pas ceux qui jugent ne pas devoir trier sous prétexte qu'ils paient une taxe. Elle commence à utiliser des couches lavables.

post, peut-être et utiliser des piles rechargeables.

Un yaourt pèse 9.000 km

Elle a déjà acheté des couches lavables. « Des gens croient que ce sont des piages avec des épingles à nourrice mais c'est révolu, ce temps-là ! » Et elle montre un exemplaire qui semble bien pratique. « Et je la mets au lave-linge avec le reste, je n'utilise donc pas

plus d'eau pour autant ». Sophie se demande tout de même si faire son propre yaourt ou son propre pain vaut le coup, à terme, avec le coût de la machine. Même si « ouvrir un yaourt du commerce occasionne la même empreinte sur l'environnement que parcourir 9.000 km dans une voiture normale », comme le rappelle Andréane Caré, chargée de mission à la Cocopaq.

Nadine veut « s'améliorer continuellement »

Autre témoin volontaire, Nadine Dardier, à Scaër. Elle et son époux, en revanche, sont déjà très avancés dans leur démarche. Ils sont les rois de la récup', pour le jardin, par exemple. « Nécessité fait loi ! Cela revient moins cher... Je regarde toujours ce que je peux récupérer avant d'acheter. » Et puis elle dit qu'habiter à trois kilomètres d'une déchèterie, cela incite à y aller, à mener là-bas ce qui doit l'être.

Et Nadine de montrer un ancien congélateur. « On voulait le mettre à la décharge. Mais j'ai vu ce qu'en font les Canadiens. Posé sur des parpaings, avec un trou de chaque côté, on peut faire un fumoir pour les grillades. Si l'appareil est en métal ».

Qu'est-ce que ça donc décidé Nadine à participer à l'opération ? « J'étais allée à la Cocopaq pour prendre un composteur. On m'en a parlé. Ce qui me motive, c'est voir si je peux faire mieux ! Nous construisons une nouvelle maison, il faut repartir à zéro, s'améliorer continuellement ». Hier, elle a pesé ses sacs des dix derniers jours, à l'aide de l'appareil distribué mardi. Le jaune faisait 3,6 kg, le noir 7,6 kg. Nous lui demanderons au cours du deuxième mois à combien elle en est...

> Les déchèteries

Il existe trois déchèteries gérées par le Sicom dans le territoire de la communauté de communes du pays de Quimperlé : à Locunolé (Rosgodec), à Quimperlé (Kervidanou) et Scaër (Stang Blanc). Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : 9 h à midi et 13 h 30 à 18 h. A Quimperlé : du lundi au samedi inclus. A Scaër et Locunolé : le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Contact : le Sicom au 02.98.50.50.14 (Stang Argant, B.P 111, 29181 Concarneau Cédex).

Types de déchets acceptés : les déchets de jardins, matériaux de démolition des particuliers (bois, gravats), ferraille, appareils électroménagers, meubles, literie, déchets toxiques (piles, batteries, huile de vidange, peinture, ampoules, néon), bouteilles en plastique et en verre, journaux, magazines, cartons.

Atout Services

PUBLICITE MX467470

CYCLES - MOTOCULTURE

SARL BARBER

Kervidanou 1
QUIMPERLÉ

CYCLES
SCOOTERS
MOTOCULTURE

Peugeot - MBK - Gilane
Tél. 02.98.39.51.69

Cette rubrique vous intéresse...

Contactez-nous au 02.97.84.46.00

En quête de nouveaux trieurs

La communauté de communes du pays de Quimperlé participe à l'opération « Plus d'amis pour le tri » des Recyclades 2009, jusqu'au 7 avril, dans le cadre de la Semaine du développement durable. Pour cette quatrième édition, la

Cocopaq invite les trieurs à témoigner de leur engagement en se faisant prendre en photo, seul ou avec des amis, sur les stands « Plus d'amis pour le tri » installés demain, de 9 h à 13 h, sur le marché de Scaër. Un compteur est enclenché sur

le site www.plusdamispourletri.com, afin de comptabiliser les trieurs et de pouvoir évaluer les bénéfices environnementaux permis par l'engagement de tous. Les photos alimenteront également une fresque nationale sur

le site et seront restituées fin avril, pour certaines d'entre elles, lors d'une campagne de remerciement dans l'ensemble de la presse régionale.

Pour tout renseignement, tél. 02.98.35.16.21.